

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Jean-Louis HOTTLET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-10A Budget annexe ZAC des Chauffours à Delle - Compte administratif 2022
Rapporteur : Daniel FRERY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2022-03-11C adoptant le BP 2022 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le compte administratif du budget annexe ZAC des Chauffours de Delle pour l'exercice 2022.**

Annexe : Vue d'ensemble CA

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>JEUDI 13 AVR. 2023</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	<p>Le Président Christian RAYOT</p>

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 483 251,79	G	1 674 980,32
	Section d'investissement	B	1 756 673,21	H	1 565 238,14
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	202 163,78 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	201 870,32 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 442 088,78	= G+H+I+J	3 442 088,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 685 415,57	= G+H+K	1 674 980,32
	Section d'investissement	= B+D+F	1 756 673,21	= H+J+L	1 767 108,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 442 088,78	= G+H+I+J+K+L	3 442 088,78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à ...
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

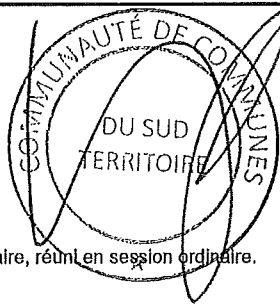
Publié le

Bonjour le 13/04/2023

Communauté de Communes du Sud Territoire - - ZAC des Chauffours ID : 090-249000241-20230406-2023_02_10A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A GRANDVILLARS, le 06/04/2023
Le Président,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A GRANDVILLARS, le 06/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 35
VOTES : Pour : 35
Contre :
Abstention :

Date de convocation : 30/03/2023

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - - ZAC des Chauffours

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_10A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

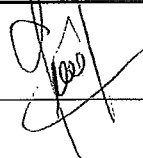
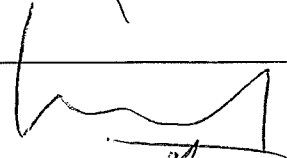

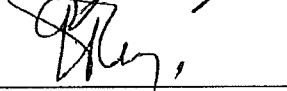

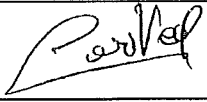
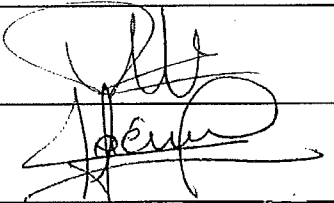
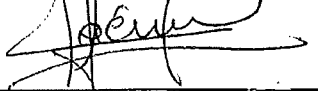

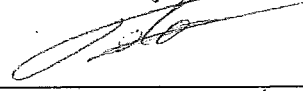
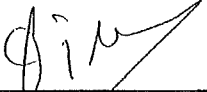
Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

Besser
Levroult

Communauté de Communes du Sud Territoire - - ZAC des Chauffours D ID : 090-249000241-20230406-2023_02_10A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MONNIER Claude	
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



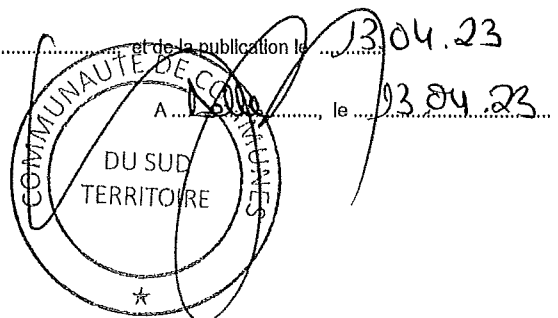
Communauté de Communes du Sud Territoire - - ZAC des Chauffours

ID : 090-24900241-20230406-2023_02_10A:BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le 13.04.23




Résultats budgétaires de l'exercice

50202 - ZAC CHERAUFFOURS DELLE -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 866 612,20	1 895 905,66	3 762 517,86
Titres de recette émis (b)	1 565 238,14	1 674 980,32	3 240 218,46
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 565 238,14	1 674 980,32	3 240 218,46
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 866 612,20	1 895 905,66	3 762 517,86
Mandats émis (f)	1 756 673,21	1 483 251,79	3 239 925,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	1 756 673,21	1 483 251,79	3 239 925,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	191 435,07	191 728,53	293,46
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 
 ID : 090-249000241-20230406-2023_02_10B-BF



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60202 - ZAC CHAUFFOURS DELLE -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZAC CHAUFFOURS DELLE - Investissement Fonctionnement	201 870,32 -202 163,78 -293,46		-191 435,07 191 728,53 293,46		10 435,25 -10 435,25
Sous-Total	-293,46		293,46		
TOTAL II	-293,46		293,46		
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-293,46		293,46		

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_10B-BF